



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges le 9 mars 2021

### LE PREMIER MINISTRE ANNONCE 45 MILLIONS D'EUROS POUR CONSTRUIRE UN NOUVEL HÔPITAL PUBLIC À COSNE.

En déplacement au Pôle Santé de Cosne-Cours-sur-Loire ce mardi 9 mars 2021, le Premier ministre Jean Castex a annoncé un investissement massif dans le cadre du SEGUR de la Santé pour offrir aux 100.000 habitants du bassin de santé, coté Cher et côté Nièvre, une offre de soins de qualité.

A l'initiative en août dernier d'une mobilisation rassemblant plus de 100 élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux des deux régions et des quatre départements concernés, Le député du Cher François Cormier-Bouligeon salue une décision exceptionnelle **pour les habitants du territoire. « L'Etat investit pour qu'ils aient un accès aux soins de qualité auquel ils ont droit. La ruralité compte autant que les métropoles ! »**

Les annonces de la matinée ont fixé un cap clair : restructurer le Pôle Santé à travers un projet transversal d'aménagement du territoire de santé, répondant à la dimension hospitalière, médico-sociale, et aux soins de ville, avec un projet médical d'ensemble.

Concrètement, le nouvel hôpital de Cosne-Cours-sur-Loire se déclinera en deux sites :

- Un site « cœur de ville », rassemblant un Ehpad restructuré d'une capacité de 120 lits comportant une Maison de Santé Pluriprofessionnelle, un Centre d'Activité de Jour Alzheimer, un Pôle d'Activités Spécialisées Alzheimer, une Unité de Vie Protégée, ainsi qu'une Unité d'Hospitalisation renforcée.
- Un site au sud du territoire, sur lequel se concentre l'offre de soins hospitalière : un lieu d'hospitalisations, de consultations externes, d'urgences, d'imagerie, de pharmacie.

Cet investissement massif répondra également aux problématiques de désertification médicale dont souffre le territoire depuis de trop nombreuses années en intégrant des logements pour les internes et les jeunes médecins.

#### CONTACTS PRESSE

Alexis Chabot  
Collaborateur parlementaire  
06 49 74 17 90

Michaël Mesic  
Collaborateur parlementaire  
06 63 14 55 05